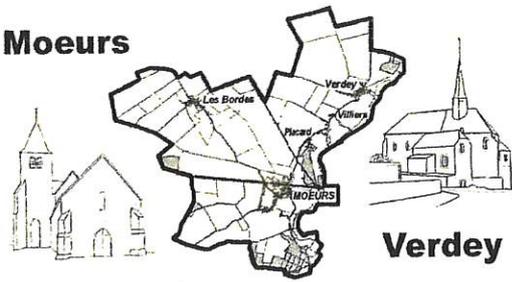


Moeurs



Verdey

JOURNAL COMMUNAL

SEPTEMBRE

2009

MAIRIE tél. /Fax : 03.26.81.48.24

IPNS

Permanences du secrétariat de mairie : Lundi : 9 h 30 à 11 h 30 – Mercredi : 17 h à 19 h



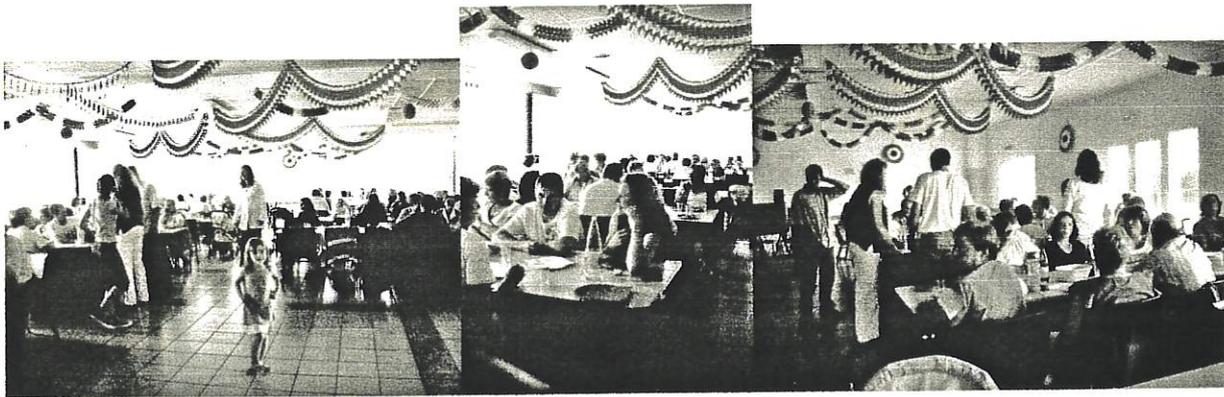
C'EST LA RENTREE

Les vacances sont finies, les uns vont reprendre le chemin de l'école, les autres ont déjà repris le travail. Notre commune continue d'accueillir de nouvelles familles et se réjouit de la naissance de bébés qui apporte un rajeunissement à la population.



LA FETE NATIONALE

C'est par un bel après-midi ensoleillé que s'est déroulée la traditionnelle fête du 14 juillet. Cette année, la salle était presque comble. Avec le retard de la moisson, même nos agriculteurs ont pu faire le goûter avec leurs épouses.

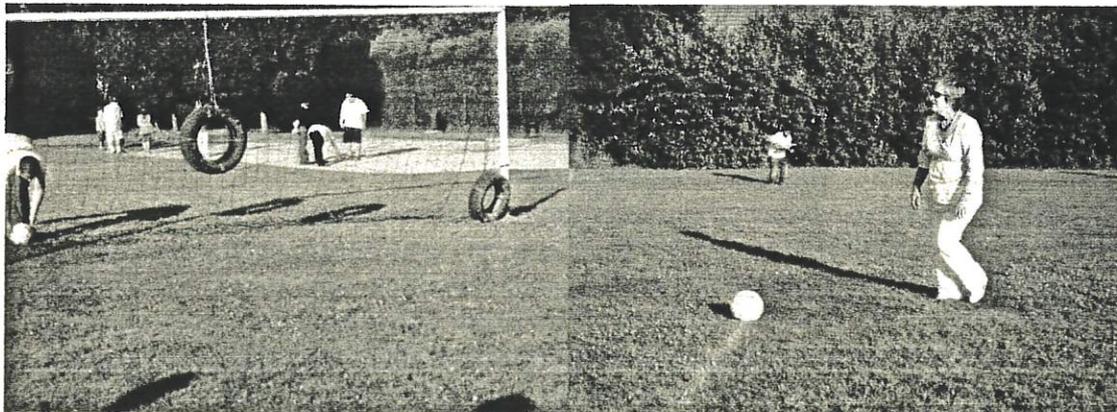


Comme chaque année nous avons proposé des jeux pour tous les âges :

- la pêche pour les tous petits
- pour la tranche d'âge au dessus, il fallait réussir à placer des palets dans des assiettes.
- pour les ados, il s'agissait de faire rouler un ballon sur deux cordes tendues et parvenir à le faire tomber dans un des trois seaux qui se trouvaient en dessous, un jeu de patience et d'adresse pour trouver le bon écartement afin de viser le seau au bon moment.

- Les adultes ont essayés de faire rentrer un ballon de foot dans un des trois pneus qui étaient suspendus à la cage des buts. Personne n'a réussi à y parvenir. Parfois ça n'était pas loin.
- Certains ont voulu alors tenter leur adresse au jeu de la noix qui descendait dans un tube et que l'on devait écraser sur un billot de bois avec une bat de Base-ball. Il y a eu trois gagnants.

PHOTOS SOUVENIRS :



Pendant ce temps dans la salle se déroulait le jeu du panier garni, cette année il fallait deviner les vingt objets qui se trouvaient enfermés dans une grosse boîte d'allumette. L'heureuse gagnante fut la jeune **Sandy MARTIN**, nièce de **Brigitte et Eric PLANSON**. Elle a réussi à retrouver 14 objets. Bravo pour sa perspicacité.



Secouer la boîte pour essayer de deviner les objets
les objets qui s'y trouvent



Deux hommes galants sont venus apporter leurs aides
à Sandy pour la soulager du poids du panier ou peut-être
ont-ils remarqué les bouteilles qu'il contient !....

C'est vers 3 heures du matin, que la fête s'est achevée quand les derniers fêtards épuisés par leurs nombreuses danses, sont partis se coucher. Tous ont été enchantés de leur journée et ont félicité le comité des fêtes pour leur accueil sympathique et la bonne ambiance de la journée et ont promis d'être au rendez-vous l'année prochaine.



La chenille pour les uns



Quelques pas de madison pour les autres

Le comité des fêtes remercie **René PLANSON** pour son animation bénévole, **Gilles DOYEN** et **René ARLUISON** pour la décoration de la salle ainsi que **Jean-Luc, Valérie, Léonie et Naëlle GARNIER** pour avoir aidé à diverses tâches (service, vaisselle, dépouillement pour les jeux etc...) De ce fait **Léonie** a demandé à intégrer le comité des fêtes pour participer à la vie du village. Faites comme elle, venez nous rejoindre pour apporter de nouvelles idées pour l'animation de la commune.

MERCI

Sandrine SYLVESTRE remercie toutes les personnes (pompiers de Mœurs-Verdey et autres) qui sont venues secourir sa chienne OBI quand elle s'est blessée en tombant sur le portail, le jour du 14 juillet. Plus de peur que de mal, heureusement la chienne va bien.

Le MOT du PRESIDENT de l'AF

Suite du bulletin communal du 7 mai 2009 dernier par lequel, j'avais émis une mise en garde de prudence, quant à l'utilisation des chemins de l'association foncière. J'ai eu la surprise de constater que des engins de type QUAD roulaient à vive allure (100km/h) sur ces mêmes chemins (constat fait le 14 août dernier vers 15 h45) Je me vois dans l'obligation de renouveler les conseils de prudence, en précisant que ces chemins ne sont pas des circuits de trial. C'est formellement interdit. En ce cas l'association foncière décline toutes responsabilités en cas d'accident et a prévenu la gendarmerie, de ces faits.

NOUVEAUX VENUS

Mr **Valery DERUYCK** et Melle **Otilia DE FARIA** ont élus domicile au 07 rue des aubépines avec leurs 3 enfants.

Mr et Mme **Jean-Luc GARNIER** et leurs deux filles se sont installés au 08 rue des aubépines.

Mr **Alexis BAILLY** et Mme **Laëtitia CAPPE** habitent à présent au 02 place du marronnier.

Mr **Gaétan CHARBOT** et Melle **Marie-Antoinette SORET** louent au 09 rue des aubépines.
Bienvenues à ses quatre familles.

NAISSANCE



- Le 11 août 2009, une petite **Méline** est venue agrandir le foyer de Mr **Alain CLEMENT** et Melle **Marie-Pierre BONETTI** au 02 impasse des grandes charmilles. Cynthia et Audrey, ses deux sœurs sont ravies de sa venue.
- Au 13 parc du château, le 23 août chez Mr **Laurent VIDAL** et Melle **Angélique PETIT** est née un poupon prénommée **Ava**, Cheyenne est contente de son nouveau rôle de grande sœur.

Tous nos compliments aux heureux parents et que leurs bébés s'épanouissent dans la tranquillité de notre petit village.

ASSAINISSEMENT

La première tranche des travaux va commencer prochainement, les personnes concernées par cette tranche ont été contactées pour fixer la date de la réunion d'implantation préalable au démarrage des travaux sur leurs parcelles. Dans un premier temps, ont été averties en priorité que les personnes habitant à MOEURS ayant remis leurs dossiers dans les temps et dont le secteur ne nécessite pas d'extension du réseau d'assainissement pluvial. Les premiers coups de pelles sont prévus fin octobre.

DEFIBRILLATEUR

La commune a fait récemment l'achat d'un défibrillateur (appareil servant à réanimer les personnes victimes d'un arrêt cardiaque) Cet appareil est localisé dans un caisson fermé accessible de l'extérieur et de l'intérieur du local réserve de la salle communale. Il est équipé d'électrodes pour des adultes et d'autres pédiatriques. Il est automatique, une fois en place c'est lui qui vous indique la marche à suivre en raison du malaise décelé et envoie ou non les chocs électriques pour stimuler la reprise de l'activité cardiaque. Mais cela nécessite un minimum de connaissance en gestes de premiers secours ou être médecin ou sapeurs-pompiers.